Les travailleurs de l'industrie en Europe à la croisée des chemins : répondre à l'instabilité géopolitique, à la volatilité économique et à la menace de désindustrialisation

Document adopté par le 35e Comité exécutif d'industriAll Europe
Elewijt, 27-28 mai 2026 | 2026/178

Notre contexte

L'Europe traverse une période d'instabilité géopolitique intense marquée par l'escalade des conflits, les perturbations sur les grandes routes commerciales, la flambée des prix de l'énergie et la fragmentation croissante du monde. Cette situation a des conséquences directes et indirectes sur l'industrie européenne, l'emploi et la cohésion sociale.

Les récentes escalades géopolitiques ont une nouvelle fois mis en lumière la vulnérabilité de l'Europe face aux chocs externes liés à l'énergie et aux matières premières. La hausse des prix des combustibles fossiles, les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement et la volatilité des marchés notamment accentuent les pressions inflationnistes alors même que la croissance économique ralentit. Une fois de plus, la forte dépendance de l'Europe aux développements géopolitiques est évidente, entraînant des difficultés pour les consommateurs européens. Par ailleurs, la crise aigüe qui touche le secteur des engrais fait peser des risques importants sur la sécurité alimentaire, tant en matière d'approvisionnement que de coûts.

Partout en Europe, les travailleurs de l'industrie subissent déjà les effets de cette instabilité : pertes d'emplois, recours au chômage partiel, ralentissement de la production, hausse du coût de la vie, érosion des salaires et insécurité croissante de l'emploi. Ces difficultés surviennent alors que le pouvoir d'achat commençait tout juste à se redresser après les crises précédentes.

La combinaison d'une inflation élevée, d'une croissance faible et d'un sous-investissement chronique constitue un risque sérieux de stagflation qui menace l'emploi industriel, les résultats des négociations collectives, les systèmes de protection sociale, les services publics et la stabilité sociale.

Les marchés de l'énergie continuent de répercuter directement les chocs géopolitiques sur les ménages et l'industrie tandis que la spéculation et la flambée des prix à la pompe par certaines entreprises persistent dans les secteurs des énergies fossiles et des énergies, sapant ainsi la confiance du public et l'équité économique.

La conception actuelle du marché de l'électricité, qui repose sur le coût marginal et la logique de préséance économique (merit order), lie le prix de l'électricité aux coûts des combustibles fossiles et du CO2 même lorsque l'électricité est majoritairement produite à partir de sources à faibles émissions. Ce modèle reste inadapté à un système énergétique en voie de décarbonation, exposant inutilement les travailleurs et l'industrie à une volatilité des prix malgré un mix énergétique dans lequel les sources non fossiles représentent 70 % de l'électricité produite en Europe.

Pour garantir des prix soutenables et prévisibles aux ménages comme à l'industrie, l'Europe doit sortir d'une logique purement marchande de l'énergie et revenir à une tarification fondée sur les coûts réels de production, de maintenance, de sécurisation des infrastructures et de préparation des investissements futurs. La sécurité énergétique ne peut reposer sur la volatilité des marchés mais sur une planification publique, des investissements de long terme dans une infrastructure abondante, fiable et bas carbone.

La base industrielle de l'Europe est fragilisée de manière systématique par l'absence de politique industrielle, un sous-investissement privé structurel, la financiarisation et une distribution inéquitable des richesses, qui privilégient les rendements à court terme au détriment des investissements productifs, de l'innovation et de la résilience industrielle à long terme. Presque tous les secteurs industriels sont sous pression : les industries énergivores, les matériaux de base, la fabrication stratégique et la production de technologies propres sont particulièrement exposés à la délocalisation, à la réduction des effectifs et à la perte de capacités stratégiques.

La dépendance de l'Europe à l'égard de quelques pays tiers, notamment la Chine et les Etats-Unis, pour l'énergie, les matières premières critiques et les produits chimiques de base, les technologies clés, les intrants industriels propres et la fabrication liée à la sécurité représente un risque croissant pour la sécurité économique et la souveraineté démocratique. Cette dépendance pourrait s'intensifier en l'absence d'une réponse adéquate au plan de 5 ans que la Chine a récemment adopté et qui vise à renforcer la domination des chaînes de valeur critiques.

Les crises passées, comme la pandémie de Covid-19 ont démontré que, lorsqu'elle est mise en œuvre de manière décisive et en temps utile, une action européenne coordonnée, y compris des achats groupés, des réserves stratégiques et des instruments de protection de l'emploi, peut atténuer les chocs et protéger les travailleurs. Toutefois, des investissements seuls ne garantissent pas des résultats équitables. Ils doivent s'accompagner de conditionnalités sociales contraignantes, d'un renforcement de la démocratie industrielle dans toute l'Europe, et non d'un affaiblissement de la participation ou des droits des travailleurs sous prétexte de réduire les charges administratives.

Par conséquent, le Comité exécutif d'industriAll Europe :

1. Réaffirme que **la désescalade, la diplomatie, le respect des droits humains et du droit international constituent les fondements essentiels d'un avenir pacifique et démocratique**. Alors que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine se poursuit et que les conflits s'intensifient au Moyen-Orient, nous exprimons notre profonde inquiétude face aux risques croissants pour la stabilité mondiale et la vie des populations civiles. Au côté du mouvement syndical international[1], nous condamnons fermement les frappes menées par les Etats-Unis et Israël contre l'Iran et le Liban, ainsi que les représailles du régime iranien contre ses voisins et ses violations des droits de l'homme contre sa population. Nous condamnons toute violation de l'intégrité territoriale et toute action militaire unilatérale sapant l'ordre mondial fondé sur des règles, et nous appelons à une désescalade immédiate ainsi qu'à un retour à la diplomatie et au dialogue. Les travailleurs et leurs familles sont toujours les premières victimes des conséquences d'une guerre.

Et formule les demandes suivantes :

2. **L'Europe doit agir de toute urgence et de manière collective** afin de répondre aux conséquences industrielles, sociales et économiques de l'instabilité géopolitique et du regain de la volatilité des prix, en plaçant les travailleurs et la résilience industrielle au cœur de l'action de l'UE ;

[1] https://www.ituc-csi.org/ITUC-urges-immediate-ceasefire

3. L'Union européenne et les Etats membres doivent **lutter contre les risques de stagflation** au moyen de politiques macroéconomiques coordonnées qui soutiennent la demande, protègent et renforcent le pouvoir d'achat et permettent des investissements publics et privés durables ;

4. **Les travailleurs ne doivent pas payer le prix de la spéculation liée à la crise**. IndustriAll Europe réclame :
   - Une taxe sur les bénéfices exceptionnels;
   - Des mesures contraignantes pour empêcher **la flambée des prix** sur les marchés de l'énergie et des biens de première nécessité ;
   - La réaffectation des recettes générées par ces mesures à des investissements publics dans la transition énergétique et la protection sociale.

5. L'UE doit **réformer** de toute urgence **sa politique énergétique**, notamment en :
   - Découplant les prix de l'électricité du coût marginal des combustibles fossiles ;
   - Renforçant la réglementation afin de stabiliser les prix pour les ménages et l'industrie ;
   - Mettant en place un prix européen de l'électricité pour l'industrie qui soit concurrentiel au niveau mondial, y compris un système harmonisé doté d'un financement adéquat et assorti de conditionnalités sociales
   - Accélérant le déploiement d'énergies propres abordables et des infrastructures nécessaires tout en respectant la souveraineté nationale dans le choix du mix énergétique ;
   - Intégrant que la réindustrialisation européenne et le transfert massif des usages vers les énergies bas carbone nécessiteront des réseaux robustes, équilibrés et pilotables. Cela suppose des investissements massifs dans les infrastructures électriques, les interconnexions maîtrisées, ainsi que le déploiement de flexibilités cohérentes et complémentaires au sein de chaque pays de l'UE ;
   - Favorisant l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, lorsque cela est possible ;
   - Augmentant la recherche, l'innovation et le développement dans les technologies énergétiques
   - Reconnaissant la complémentarité de toutes les filières bas carbone (toutes les sources d'énergie neutres en carbone disponibles, flexibilité, stockage, réseaux intelligents, gaz vert et de synthèse gaz) car aucune technologie seule ne peut garantir la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité industrielle et l'atteinte des objectifs climatiques ;
   - Alors que la situation diffère d'un Etat membre à l'autre (au niveau de la génération de l'électricité et des répercussions de la crise du prix de l'énergie), le cadre européen en matière d'énergie doit reposer sur une solidarité solide entre les Etats membres, sur la poursuite d'une coordination bien plus renforcée en Europe ainsi que sur le principe que l'énergie est un droit et un service de base pour les citoyens européens.

6. Des mécanismes de réponse immédiate à la crise doivent être mis en œuvre, notamment :
   - **Des instruments européens de protection de l'emploi de type SURE** pour soutenir le chômage partiel et prévenir les licenciements ;
   - Des conditionnalités sociales sur toutes les aides d'urgence à l'industrie, y compris des garanties de sécurité de l'emploi ;
   - Une action coordonnée en matière de **réserves stratégiques, d'achats groupés et de gestion de la demande**, comme cela a été mis en place avec succès lors des crises de l'énergie précédentes ;

7. Permettre aux gouvernements d'agir de manière décisive en augmentant la **flexibilité des règles budgétaires de l'UE**, sous certaines conditionnalités. La clause dérogatoire du pacte de stabilité et de croissance doit être activée afin d'empêcher que la baisse soutenue des investissements n'affaiblisse davantage l'économie.

8. L'Europe doit s'engager en faveur d'une **politique industrielle proactive de long terme**, visant à :
    - Reconstruire et renforcer les écosystèmes industriels dans toutes les régions ;
    - Mobiliser des investissements publics et privés à grande échelle, assortis de conditionnalités sociales, d'emploi et d'environnement strictes et des mécanismes de récupération ;
    - Stimuler la demande de produits Made in Europe respectant des normes sociales et environnementales élevées sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
    - Garantir des transitions équitables grâce à des ressources adéquates, au développement des compétences, à la formation et à des emplois de qualité pour maintenir et créer des emplois industriels de qualité ;
    - Anticiper et gérer la transition sociale, écologique et numérique par une information et consultation obligatoires et en temps utile des travailleurs et de leurs représentants au niveau de l'entreprise ;

9. **L'autonomie stratégique requiert une base industrielle solide.** Une plus grande souveraineté industrielle européenne suppose également la capacité à concevoir, fabriquer, maintenir, sécuriser, transformer et renouveler ses équipements tout au long de la chaîne de valeur industrielle. Pour les matières premières critiques, l'Europe doit privilégier ses propres capacités lorsque cela est possible, et organiser, lorsque cela ne l'est pas, une politique coordonnée de diversification et de sécurisation des approvisionnements. Notamment, l'Europe doit développer et préserver ses capacités internes dans les domaines suivants :
    - L'acier propre et les matériaux de base ;
    - Les batteries, l'hydrogène et les technologies énergétiques propres clés (électrons et molécules) ;
    - Les semi-conducteurs et autres composants microélectroniques
    - La transformation et le recyclage des matières premières critiques et autres technologies de l'économie circulaire ;
    - La fabrication dans le domaine de la défense et de la sécurité ;
    - Les produits pharmaceutiques et ingrédients actifs
    - L'intelligence artificielle
    - L'automobile

10. La politique industrielle restera inefficace sans une **capacité budgétaire suffisante**. L'UE doit élargir ses instruments de financement communs en s'appuyant sur l'expérience de NextGenerationEU et rejeter tout retour à l'austérité. A chaque fois que les entreprises bénéficient d'argent public, nous réclamons **des conditionnalités sociales contraignantes** ;

11. IndustriAll Europe réaffirme son opposition à l'**austérité, à la déréglementation et au recul social** qui aggraveront l'insécurité, affaibliront la résilience et renforceront l'instabilité politique ;

12. Une politique industrielle proactive nécessite **un renforcement de la démocratie sur le lieu de travail**. Le projet « EUInc » doit être profondément remanié afin que les mesures visant à stimuler la croissance en Europe n'affaiblissent pas davantage les droits et la participation des travailleurs ;

13. IndustriAll Europe et ses organisations affiliées s'engagent à **s'impliquer activement et à se mobiliser** pour garantir que la réponse de l'Europe aux crises actuelles et futures apporte :
    - Des emplois industriels de qualité ;
    - Des droits des travailleurs et des négociations collectives renforcés ;
    - Des transitions verte et numérique justes et inclusives

Une Europe réduite à la seule logique de concurrence fragilise ses travailleurs, ses industries, sa capacité à répondre aux crises et à préserver la paix. À l'inverse, une Europe fondée sur la coopération industrielle, énergétique et sociale constitue la seule voie durable pour garantir la sécurité d'approvisionnement, la justice sociale, la transition climatique et la souveraineté collective